



Compte rendu réunion du 15 mars 2013

Présents : Penny AUBERT, Paul BONNEL, Marc BURBAN, Augustin de COLOMBEL, Olivier ERMENEUX, Christophe FENEON, Yannick HUET, Christophe LE HAY, Yves MERGAULT, Hubert O'NEILL, Jean Charles PASGRIMAUD, Claude PETIT, Olivier PLEYBER.

Excusés : Xavier CHILOUX, Daniel LE MENE, Emmanuel OLLIVIER,

Le point sur les adhérents :

Olivier Ermeneux nous précise qu'à ce jour 35 propriétaires de guépard et 4 sympathisants sont à jour de leur cotisation (nous étions 65 en 2012). Il rappelle que les propriétaires de guépard qui souhaitent être classés au Championnat doivent être à jour de leur cotisation à l'APGGM.

Lien : <http://www.guepards.fr/images/pdf/bull%20adhesion%202013%20-%20modle.pdf>

SEMAINE DU GOLFE

Mercredi 8 au samedi 11 mai 2013

Il y a 3 jours de régates, nous proposons d'enlever 2 courses sur 6 ou 1 course sur 4 afin de permettre à chacun de faire son programme. La samedi soir la remise des prix aura lieu sur le port de l'Île aux Moines, l'occasion pour vous de découvrir ce nouveau port réaménagé, un pot sera offert aux flottilles 4, 7 et 8 sur la terrasse du Cap Horn, un repas des équipages associé à une animation musicale vous y attend.

Il y a déjà 37 guépards d'inscrits. Pour recevoir toutes les infos de l'organisation par email, Inscrivez-vous : <http://www.semainedugolfe.com/>

Partenariat Marine Pool

Augustin de Colombel propose que nous passions un accord de partenariat avec la société Marine pool qui doterait en bagagerie de luxe, certaines de nos régates en 2013.

Nous attendons la proposition chiffrée d'Augustin et demandons aux organisateurs de régates s'ils acceptent l'apparition du Logo Marine Pool sur leurs documents.

Programme 2013

Le [Programme 2013](#) est calé un rassemblement hors championnat s'y ajoute : la Fête du Solstice d'été, samedi 22 juin entre Cap Horn et Charlemagne.

Le conseil d'administration décide d'attribuer des **coefficients aux régates du championnat** de 2 et 3 jours : 2 jours, coefficient 1.5 ; 3 jours, coefficient 2.

En 2013, chacune des régates organisée par l'ANIM donnera lieu à un droit d'inscription de 15 € minimum afin de participer aux frais de carburant des 2 vedettes, du zodiac et de l'avitaillement des pilotes et comités de course, bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez. Afin d'adoucir cette augmentation le prix restera de 10€ pour une inscription réglée 3 jours avant la régates, le cachet de la poste faisant foi, passé ce délai il sera de 15€

Paul Bonnel propose de doter le championnat d'une maquette de Guépard

Modification du Siège social

Conformément à l'article 3 des statuts de l'APGGM, « le siège social pourra être modifié par simple décision du Conseil d'Administration. La ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire. ». Le Conseil d'administration décide que le siège social de l'APGGM soit situé au **Chantier du Guip, Penhap, 56 780 ILE AUX MOINES** et non plus à la Société des

Régates de Vannes, SRV, allée des frères Cadoret, Ile de Conleau, 56000 Vannes où nous avons fait nos premières réunions en 2006.

Promotion du Guépard :

Merci à Jean Charles PASGRIMAUD qui accepte de mettre en exposition son Guépard 111 au salon de la photographie de la mer qui se tient à Vannes du au

Merci à Christophe LE HAY qui accepte de mettre en exposition son Guépard 76 au salon de la mer qui se tient à Vannes du au

En 2013 nous vous proposerons une casquette Marine Pool au logo « Guépard » au prix de 13,50€. Nous vous aviserons des modalités de commande très prochainement.

Olivier PLEYBER a effectué le montage d'une vidéo prises lors de nos régates 2012 par Fred MOREAU, la 60 n'hésitez pas à la consulter sur :

JAUGE 2013

La Commission jauge souhaite rappeler quelques points importants :

- ✚ Le poids reste à 600Kg en état de navigation complet, hors mouillage (avec l'équipement régaté, comme il est précisé dans la dernière version de la jauge 2012), non gueusé, avec la possibilité d'utiliser des bâches à eau la première année en guise de gueuses.
 - Les Guépards dont le poids est en dessous de 600 Kg doivent fixer les gueuses de lest sur un tassutage placé aux extrémités du varengage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière.
- ✚ Sur chaque régaté du championnat les 3 premiers seront systématiquement jaugés ainsi qu'un bateau tiré au sort. Claude PETIT propose que la commission jauge établisse un barème de pénalités pour le non-respect de la jauge allant d'un % en place jusqu'à la disqualification.
- ✚ Nombre d'équipiers: le nombre d'équipiers ne doit pas varier au cours d'une épreuve de grade 4 ou 3. Pour une épreuve de grade 5, un équipage qui modifie le nombre de ses équipiers sera disqualifié s'il est classé dans les 5 premiers. Le changement d'équipier est soumis à l'autorisation du Président du Comité de course.
 - Une voile de couleur doit être établie en régaté

Une série de pesées lors de la mise à l'eau et avant la première régaté du championnat sera organisée en juin 2013, le Guépard devra être pesé avec son équipement, hors mouillage. Un effort particulier sera fait par la commission jauge pour peser un maximum de bateaux.

Les Guépards dont le poids n'a pas été contrôlé par un membre de la commission jauge ou dont la dernière pesée était inférieure à 600Kg doivent se présenter à ces pesées ou demander à un membre de la commission jauge de constater le poids.

Les propriétaires des bateaux construits entre 2011 et 2013 non pesés ou d'un bateau qui n'est pas repassé à la pesée ne seront pas classés au championnat tant qu'il n'aura pas satisfait au contrôle.

Marc (55) est chargé de les diffuser puis de rassembler [les fiches de jauge 2013](#) (disponibles sur le site Guépard). Les fiches de jauge 2013, 2012 ou 2011 sont conditionnelles à un classement au championnat 2013.

A bientôt dans les chantiers, à bientôt sur l'eau.

Compte rendu : Marc BURBAN, la 55